39e Année - N° 3034. Le No 0.25 c. Paraît le Samedi 19 Novembre 1927

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
Fondateur : A TURIN — Directeur gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Pour la Publicité extra régionale s'adresser au BUREAU PARISIEN DES JOURNAUX DE PROVINCE, 12, Rue Blanche, PARIS, 9e, Régisseur exclusif.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne). 1,25
Réclames (la ligne)..... 1 00
Commerciales (la ligne)..... 1,00
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

VERS le RESULTAT ?

Nos concitoyens liront avec intérêt la lettre que M. André Honnorat, sénateur des Basses-Alpes a bien voulu m'adresser comme suite à une nouvelle démarche que je l'avais prié de faire auprès du Président du Conseil et du Garde des Sceaux relativement à la situation faite aux justiciables de l'arrondissement de Sisteron.

Certes nous avons obtenu un premier résultat, mais avec la franchise que j'apporte dans toutes les affaires je dis à nos compatriotes que ce résultat est peu de chose si le projet signé par le Garde des Sceaux est celui dont il fut donné lecture à notre délégation lorsque sur ma demande les parlementaires et conseillers généraux des Hautes et Basses-Alpes furent reçus à la Chancellerie. Nos lecteurs vont comprendre pourquoi ! Ce projet règle en effet d'une facon *définitive* les rapports des avoués rattachés avec les avoués de rattachement. Il prévoit les cas dans lesquels certaines études devront *obligatoirement* être supprimées ; dans d'autres cas la suppression serait *facultative* et dépendrait des avoués eux-mêmes, du Procureur général, du Garde des Sceaux, etc., etc. Ce projet indiquerait en outre les conditions dans lesquelles devraient être fixés les prix payés aux avoués rattachés par les avoués de rattachement. Je n'ai pas besoin de dire à nos lecteurs que tout cela ne se ferait qu'après de très nombreuses consultations des Chambres d'Avoués, des Présidents, des Procureurs, etc. etc. et chacun connaît hélas ! les lenteurs proverbiales de la Justice. Donc étant données les divergences et les oppositions d'intérêts que le projet de loi du Garde des Sceaux est appelé à trancher on peut, sans être taxé de pessimisme, affirmer qu'il ne verra pas le jour avant *plusieurs années*.

Eh bien ! à Sisteron nous sommes las de nous voir opposer un régime d'exception qui nous est si préjudiciable. La loi veut que les justiciables d'un département puissent faire valoir leurs droits devant le Tribunal de ce département ; nous demandons le Droit commun ; mieux que cela nous saurons l'exiger. Les circonstances qui nous obligent à aller plaider au loin sont indépendantes de notre volonté. C'est pourquoi nous refusons d'en supporter plus longtemps les conséquences.

M. le Président du Conseil nous avait demandé un texte qui fut suceptible de rallier tous les suffrages. Ce texte lui a été transmis par mes soins par M. Petsche, député des Hautes-Alpes. Ce projet sauvegarde les intérêts de tous ; il est à la fois avantageux pour les justiciables, les avoués des études vacantes, les avoués en exercice et pour le trésor lui-même. Il ne rencontrera l'opposition d'aucun membre du parlement ; il peut donc être voté en quelques minutes. Grâce à lui, les justiciables des arrondissements privés d'avoués pourraient sans aller devant la Cour d'Appel porter leur affaire devant le Tribunal départemental par l'intermédiaire de *n'importe quel avoué du département*. Nous aurions ainsi satisfaction.

Il importe donc avant de se féliciter du résultat obtenu de connaître le projet déposé par le garde des sceaux ; j'ai demandé des renseignements à ce sujet. Dès qu'ils me seront parvenus, je serai heureux de les communiquer par la voie du journal à nos concitoyens de l'arrondissement.

Quoiqu'il en soit, lors de la prochaine entrevue que nous devons avoir, les élus des populations intéressées avec M. Poincaré, nous insisterons de la façon la plus énergique sur l'intérêt qu'il y a à ce que le vote de notre proposition intervienne dans le plus bref délai.

Une fois nos populations replacées dans le droit commun, le Garde des Sceaux pourra, tout à son aise, étudier et préparer le règlement définitif de la question des avoués.

Mais pour l'instant, nous réclamons le Droit commun et nous l'aurons !

EMILE GALICI,
CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES ALPES.

Le citoyen Emile Galici, conseiller général de Sisteron, a reçu de M. André Honnorat, sénateur, la lettre suivante :

SENAT *Paris, 8 Novembre 1927.*

Mon cher Cotlègue,

Je viens de me rencontrer chez le Ministre de Suède avec le Président du Conseil et le Garde des Sceaux. Je n'ai pas manqué, ainsi que vous m'en aviez chargé, de leur dire qu'il serait grand temps de mettre un terme à la situation intolérable faite aux justiciables de l'arrondissement de Sisteron. A peine avais-je abordé ce sujet que le Garde des Sceaux m'a interrompu pour m'annoncer qu'il venait de faire signer un projet de loi sur la question. Je vais demander des renseignements sur le texte du projet et vous donnerai des précisions aussitôt que possible.

Vous pouvez en tout cas annoncer dès maintenant aux intéressés que vos démarches et votre opiniatreté en cette affaire ont enfin porté leurs fruits. J'en suis heureux pour nos concitoyens et pour vous même.

Croyez mon cher collègue à mes sentiments les plus dévoués.

signé : André HONNORAT.

Création d'un Comité des Fêtes en vue de la saison d'Art Alpin en 1928

Réunion préparatoire

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, c'est à Sisteron qu'aura lieu la prochaine réunion d'Art Alpin.

Cette intéressante manifestation comportera une Exposition artistique et une série de fêtes destinées à attirer dans notre ville de très nombreux visiteurs,

Comme à Digne en 1926 et à Moustiers en 1927, les touristes afflueront à Sisteron au mois d'Août 1928 et leur présence sera une source de prospérité pour le commerce, un gage de développement économique pour l'avenir de notre pittoresque Cité.

Malgré leur compétence et leur dévouement, M. Marcel Provence et le Comité Central des saisons d'Art ne pourront réaliser cet intéressant projet si les Sisteronnais ne leur apportent le concours de leur agissante sympathie.

Il faut dès maintenant que nos concitoyens s'organisent et travaillent méthodiquement. Il faut que, mettant résolument de côté les petites rivalités qui les divisent, ils secouent leur apathie et s'unissent dans un même effort pour la préparation des fêtes de la saison d'Art afin que celles-ci obtiennent un succès digne du renom légendaire de Sisteron.

Dans ce but, une réunion préparatoire aura lieu dans une des salles de la mairie **mercredi** prochain **23** novembre à 20 h. 15.

Les représentants de la jeunesse sisteronnaise et MM. les commerçants y sont spécialement invités, ainsi que les dames dont le gracieux concours y sera particulièrement apprécié.

Madame Massot-Devèze qui a bien voulu accepter du Comité central des saisons d'art alpin la charge de commissaire général des fêtes de l'exposition de 1928 y exposera les vues des organisateurs ainsi que les grandes lignes du programme à exécuter.

Nous sommes persuadés que nos concitoyens comprendront l'exceptionnelle importance du projet envisagé et qu'ils se rendront en grand nombre à la réunion de mercredi prochain.

TROTSKY et ZINOVIEV définitivement exclus du parti communiste

Au cours de la réunion tenu le 14 novembre à Moscou, le conseil des commissaires du peuple a ordonné l'exclusion difinitive de Trotsky et de Zinoviev du parti communiste russe.

CONSEIL MUNICIPAL
DE SISTERON

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le 16 Novembre sous la présidence de M. Paret Emile, maire assisté de MM. Turcan et Blanc, adjoints. 16 conseillers assistaient à la séance.

Le Conseil a désigné MM. les adjoints, les membres de la Commission des travaux et M. Merle ingénieur pour assister M. le Maire dans l'examen des soumissions pour l'exécution des travaux d'amenée du Châtillon, dont l'ouverture aura lieu dimanche prochain à 15 heures.

Les nouvelles bascules commenceront à fonctionner le 1er Janvier prochain. A cette occasion, la perception des droits de pesage et mesurage sera mise en adjudication dans le courant du mois de décembre prochain. La mise à prix a été fixée à 3.600 francs, sans baisse de mise à prix en cas de non adjudication. Les tarifs sont les suivants :

Fourrages, 0, 30 les 100 kilogs ; bois à brûler et en grume, 0, 15 les 100 kilogs. Paille, charbons de pierre et de bois, plâtres, chaux et autres marchandises, 0, 15 les 100 kilogs. Bestiaux, par têtes : Bœufs, vaches. chevaux, mulets, 2 francs : porcs et veaux, 1 franc ; cochons de lait au-dessous de 30 kilogs, 0, 25 ; moutons, brebis, agneaux, 0,20 ; chevreaux, 0, 15.

Poids ambulants : Pommes de terre, 0 fr. 30 les 100 k. ; petites graines par pesée, 0 fr. 50 ; truffes le kilo, 0 f. 30. Autres marchandises les 100 k. 0 f. 25.

Le Conseil a ensuite donné mandat à MM. Paret, maire et Turcan adjoint, de s'adjoindre à la Commission désignée par le Conseil Général pour présenter aux pouvoirs publics les doléances de la commune et du département au sujet de la suppression envisagée par la Cie d'Alais et Camargue de la partie restant à construire de la chûte de Sisteron.

MM. Turcan, Silvy et Rolland sont désignés en qualité de membres de la Commission chargée de la révision de la liste électorale de 1928.

Canal de Sisteron

Par suite de la pénurie d'eau aux fontaines publiques nous nous faisons l'interprète des ménagères auprès de la Commission du canal pour la prier de laisser l'eau aux bornes fontaines le plus longtemps possible.

Connaissant le dévouement de la commission à la chose publique nous sommes persuadés d'avance qu'elle donnera satisfaction aux désirs de la population.

© VILLE DE SISTERON

Chronique Electorale

Sans tambour ni trompette il s'est tenu dimanche dernier à Digne un Congrès socialiste S. F. I. O. C'est à ce Congrès qu'ont été désignés les candidats qui défendront devant le corps électoral le programme socialiste, dont le programme communiste est le frère puiné.

Les candidats désignés sont pour Forcalquier-Sisteron le citoyen Baron ; pour Digne-Barcelonnette le citoyen Reymond, conseiller général de Volonne et pour Castellane c'est évidemment le citoyen Gardiol qui sera, dit-on, patroné par le sénateur Perchot.

Dans notre arrondissement, sauf MM. Andrieux et Baron, aucune personnalité dont les noms ont été mis en avant n'a fait officiellement acte de candidature.... mais nous ne perdrons rien pour attendre, et, s'il nous était permis de divulguer quelques noms, nous dirions que dans la coulisse où s'échaffaudent les combinaisons, où s'agitent les politiciens nous remarquons parmi eux des hommes haut placés par leur situation politique et leur valeur morale ; à côté se trouve un descendant des preux chevaliers qui firent la croisade de Jérusalem et héritier d'un blason doré qui essaie par des jalons posés ici et là à tâter le terrain. Faut-il s'attendre à revivre les temps instaurés par les élections de 1900 (Hubbard-La Trémoille) ? souhaitons pour la tranquilité du pays ne plus revoir cette triste époque.

A Digne. M. Jacques Stern a lancé officiellement sa candidature et c'est son collègue à l'Assemblée Départementale, M. Camille Reymond, qui lui sera opposé. Dans toute cette affaire les candidatures de M. Henri Michel (raison de santé) et celle de M. de Courtois s'effaceraient devant celle de M. Stern.

A Castellane, la situation parait plus nette — pour le moment du moins — seul, M. Gardiol a fait acte de candidat, mais comme dit un vieux proverbe, méfions-nous des anguilles qui dorment sous roche. Nous connaissons quelqu'un qui, s'il persiste à tourner ses regards du côté de Castellane, pourrait fort bien donner du fil à retordre au docteur Gardiol.

Qui vivra verra !...

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Réunion.

Les anciens combattants de la grande guerre sont invités à assister à la réunion qui aura lieu Dimanche, 20 Novembre, à 2 heures précises, à la mairie.

Dans leur intérêt, tous doivent s'y rendre.

Il leur est rappelé qu'une loi récente vient de constituer un organisme national dénommé : *Office National du Combattant*, doté de vingt millions dont le but est de venir en aide aux anciens combattants de la grande guerre, soit sous forme de secours individuels, soit sous forme de prêts à long terme avec des taux de faveur.

Mais seuls pourront pratiquement bénéficier de ces avantages les anciens combattants munis de la " Carte du Combattant ". et affiliés à une association ad hoc légalement constituée.

La présente convocation a donc pour but la constitution définitive et régulière d'une association des anciens combattants de la région, pour leur permettre, le cas échéant, de jouir des avantages ci-dessous relatés.

Pour le bureau provisoire,
Le Président :
Emile AUDIBERT.

Ciné-Casino.

Ce soir Samedi à 21 h. 30, et demain en matinée à 14 h. 30 avec orchestre symphonique.

Paramount-Journal
Traversée de l'Atlantique par Lindberg
Actualités du monde entier
A la manière de Roméo
Comédie gaie en deux parties
INCOGNITO
avec ADOLPHE MENJOU.
dans une surproduction de Monta Bell Film ou il est impossible de mettre plus de bonne humeur. ou Adolphe Menjou a déployé tout son talent si particulier.

Demain à 5 h. 30. et à 21 heures **Grand Bal** avec le concours du *Printania-Jazz* dans les nouvelles séries de *Danses* du music-hall du *Capitole de Marseille.*

La semaine prochaine
DETRESSE

Mutualité scolaire — Sisteron-Noyers. — Les membres de la Mutualité scolaire Sisteron-Noyers sont priés de verser leur cotisation avant le 15 décembre dernier délai, soit à Mademoiselle Peyron, Directrice de l'école de filles à Sisteron secrétaire-trésorière, soit à Monsieur Rouvier, Directeur de l'école de garçons à Sisteron, Président.

Fcoutez ceci :
Chaque fois que vous vérifierez au manomètre la pression de vos quatre pneus, vous gagnerez au moins 20 fr.
GARAGE BUES

Ça baisse !... Ça baisse !...

Contrairement à ce que vous pourriez croire, ami lecteur, il ne s'agit pas ici de la baisse du prix des denrées encore moins du prix du pain ou du lait. Que nenni... il s'agit tout simplement de la température qui a fortement baissé depuis les deux journées de pluie.

Ce froid si rigoureux que nous subissons est une entrée de l'hiver ; c'est comme un salut des frimats dont nous serons gratifiés plus tard. Nous avons eu en permanence depuis lundi un thermomètre qui s'est figé à zéro, et zéro, c'est la glace. En effet, il y avait de la glace dans les caniveaux et aux abords des fontaines.

Nous voilà donc à la période d'hiver, ce sont les soirées longues, les jours de mistral, de pluie et peut-être de neige C'est l'hiver, quoi !... C'est tout dire.

Printania-Jazz. — Demain en matinée et en soirée Grand Bal donné par le réputé orchestre Printania.

Jeunes filles et jeunes hommes venaient passer une agréable soirée au Casino. Les airs les plus récents et les derniers succès du Capitole de Marseille y seront joués.

Attention ! Gardez soigneusement votre billet qui donne droit à une tombola qui sera tirée aux environs de la Noël.

Les billets d'entrée pris dans la matinée serviront pour la soirée.

Canal de St-Tropez. — Les coarrosants du canal de St-Tropez sont invités à assister à la réunion qui aura lieu dans la salle de la mairie le Dimanche 27 Novembre prochain à 4 heures du soir pour renouvellement de la Commission administrative.

Bal. — Demain dimanche de 5 à 7 heures et dans la soirée à partir de 9 heures, GRAND BAL dans la salle Bonnefoy à grand orchestre par la fanfare du Boumas. Les billets pris en matinée sont valables pour le soir.

Prix d'entrée : MM. 3 fr. dames 2 fr.

Avis aux combattants.

Les anciens combattants de la grande guerre sont informés que le local de la mairie n'étant pas disponible dans l'après-midi du dimanche 20 novembre la réunion annoncée pour ce jour-là est renvoyée à une date ultérieure.

Ceux qui n'auraient pas encore demandé leur certificat provisoire de Combattant sont priés de profiter de ce délai pour le demander cette pièce étant nécessaire pour faire partie de l'association projetée.

M. ALLEGRE JULIEN
MATERIAUX et CHARBONS
Cours Melchior-Donnet - SISTERON
informe sa nombreuse clientèle qu'il tient à sa disposition un fort stock de boulets flambants de première qualité à des prix défiant toute concurrence, ainsi que des petits boulets sans fumée et du cassé criblé.

Pour satisfaire de nombreuses demandes, il livre aussi du bois à brûler dur et d'allumage.

Pour les commandes, se faire inscrire chez M. **Clément**, assurances, rue Droite, Sisteron, le matin de préférence. Les livraisons seront faites deux fois par semaine.

ETAT-CIVIL

du 11 au 18 novembre

NAISSANCES

Jeanne Elise Claire Richaud, rue Droite.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

MARIAGES

Néant.

DÉCÈS

Augustin Marius Leydet, 64 ans, Rue Deleuze.

NOYERS-sur-JABRON

Electrification des campagnes

Nous sommes heureux d'apprendre que dans sa réunion du 13 courant, notre Conseil municipal s'est occupé de l'électrification de nos campagnes, afin de faire le nécessaire pour arriver à un heureux résultat. Il a chargé M. le Maire d'intervenir auprès des municipalités des communes du canton, pour arriver à constituer un Syndicat intercommunal d'électrification pour notre canton, première démarche qui doit être faite afin de pouvoir demander auprés du génie rural l'étude d'un projet cantonal.

Nous ne pouvons que nous associer à cette heureuse initiative qui, nous sommes certains, trouvera auprès de nos populations des campagnes le plus chaleureux accueil, et nous espérons qu'il en sera de même des municipalités voisines, car il est d'un interêt général que notre vallée puisse bénéficier elle aussi des mêmes avantages que possèdent déjà d'autres régions voisines, qui apprécient avec le plus grand intérêt les avantages que procure l'électrification des campagnes.

Nous croyons devoir reproduire la copie de la lettre adressée par M. le Maire de Noyers à MM. les maires et conseillers municipaux des communes du canton.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil municipal de Noyers dans sa séance du 13 du courant, s'est entretenu de la question de l'électrification des campagnes, question qui intéresse au plus haut point et sans distinction, toutes les communes du canton, et après une étude sommaire des démarches à faire pour s'occuper de cette question, j'ai été chargé par mon Conseil d'intervenir auprès de vous pour vous demander d'associer vos efforts aux nôtres pour arriver à constituer un syndicat intercommunal d'électrification des communes de notre canton, formalité nécessaire pour demander l'étude d'un projet cantonal d'électrification.

Comme cette question intéresse au plus haut point nos populations de campagne, j'espère qu'elle trouvera auprès de vous le meilleur accueil, et vous demande de vouloir bien me faire connaître la suite que votre conseil compte lui donner. »

Agréez, etc.....

Le Maire de Noyers.

Chronique Sportive

FOOT-BALL

Sisteron-Vélo — *Dimanche 20 Novembre sur le terrain de la deuxième maisonnette s'ouvrira pour notre équipe la saison du championnat 2e série des Hautes et Basses-Alpes ; nos bleus et or seront opposés à l'équipe de l'U. S. d'Embrun qui est encore inconnue dans notre cité où nous n'avons jamais eu l'occasion de la voir évoluer. Nos visiteurs nous arrivent avec une bonne réputation et leur équipe possède paraît-il de bons éléments.*

Que feront nos jeunes espoirs devant leurs adversaires inconnus ?

Encouragés par la rentrée de quelques anciens joueurs de l'année dernière, espérons qu'ils feront tous leurs efforts pour obtenir une victoire qui les placerait en bonne position dans le classement du championnat.

Les amateurs de la balle ronde viendront nombreux sur le terrain pour encourager les joueurs et assister à cette rencontre qui sera pour tous l'occasion d'un régal sportif.

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter que le beau temps soit de la partie et de voir gagner les meilleurs.

Coup d'envoi à 2 heures précises.

Le match sera dirigé par M. Brochier de Veynes (arbitre officiel du District).

On demande un apprenti typographe à l'Imprimerie du *Sisteron-Journal.*

A VENDRE
Pommes de terre bonne qualité.
S'adresser à M. JARJAYES, propriétaire à la Cazette, Sisteron.

A VENDRE
Une **GLACIÈRE** pour boucherie,
Un **hache-viande** à moteur,
Une **balance** à plateaux.
Occasions à l'état de neuf.
S'adresser à M. RICHAUD, boucher à Sisteron.

CHIEN COURANT
A VENDRE
S'adresser au Café des Alliés, Sisteron.

La grde Teinturerie Niçoise
D'AIX-EN-PROVENCE
informe sa nombreuse clientèle de la région Sisteronnaise qu'elle se charge toujours de tous travaux de teinture et nettoyages qui sont effectués par des procédés modernes. Livraison à la semaine ; deuil en 48 heures, plissage et jours à la machine.
Maison de toute confiance.
Pour tous travaux et renseignements s'adresser à **Mme MARGAILLAN** Dépositaire, 55, Rue Droite, maison Bourgeon, deuxième étage.

© VILLE DE SISTERON

Comment choisir ?

Faire un choix utile entre tous les remèdes vantés, dans les affections des bronches et des poumons. n'est pas facile. Que nos lecteurs nous permettent donc de leur indiquer la poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. C'est le seul remède connu qui calme instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérisse progressivement.

Une boîte est expédiée contre mandat de 3 fr 75 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Bd Henri-IV, Paris.

CONTRE LA
HERNIE

il est **absolument inutile** de gaspiller du temps et de l'argent à toutes sortes d'essais.

Les Etablissements **A. CLAVERIE** les **plus célèbres** et les **plus considérables** du **monde entier** sont la vraie « **Maison de confiance** » qui n'a **pas besoin de réclame tapageuse ; sa renommé mondiale** est faite par les **quatre millions** (4.000.000) de hernieux soignés par eux. qui font connaître spontanément **l'incomparable supériorité** des Appareils brevetés de **A CLAVERIE**

Ne manquez donc pas d'aller voir l'éminent Spécialiste qui vous recevra de 9 heures à 4 heures à :

VEYNES, Mercredi 23 Novembre, hôtel Dousselin.

GAP, Vendredi 25 Novembre Hôtel des Négociants.

DIGNE, Samedi 26 Novembre, hôtel Rémusat.

FORCALQUIER, Dimanche 27 Novembre, Hôtel Lardeyret.

SISTERON, Lundi 28 Novembre, Hôtel des Acacias, (jusqu'à 2 heures).

« **Traités de la Hernie** », des « **Varices** » et des « **Affections abdominales** ». Conseils et renseignements gratis et discrètement **A. CLAVERIE** 234, faubourg Saint-Martin, Paris.

Félix DUPERRON
INGÉNIEUR-ARCHITECTE

Etudes,
Plans,
Devis,
Métrés,
Expertises,
Bornages

Avenue Gambetta (Route de Nice)
DIGNE — Téléphone 97

REUSSITE EN TOUT

Amour, santé, fortune, en portant

LA PIERRE STAURA

Amulette millénaire
talisman miraculeux garanti naturel.

Ecrire **Franc. MAJOIS, 59,** Rue Rochechouart, service 82, Paris.

Joindre 3, 50 en timbres ou mandat pour recevoir plaquette illustrée, sous pli fermé franco.

AGENCE des ALPES
A VENDRE

Divers fonds de commerce trés intéressants : Boulangeries, épiceries, cafés, restaurants, etc.. Prix à débattre. Divers immeubles, villas et campagnes.

S'adresser à M. **P. CLÉMENT**
agent général d'assurances
Sisteron (Basses-Alpes)

BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 5 millions)
Ancienne Banque
CHABRAND et P. CAILLAT

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon**

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissements d'effets de Commerce
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Cofres-forts.

DÉPOT — 28, Rue d'Enghien, 28. — PARIS

EN VENTE PARTOUT

OFFRE EXCEPTIONNELLE
BIDONS RECLAME

PEINTURE

40 kilos 80 francs
20 kilos 45 francs

Pour tons, blanc et gris. Autres tons 90 et 50 francs. Récipient compris. Expédit. port dû. Paiement d'avance ou contre rembourcement. Prête à l'emploi. Qualité garantie. Pour tous matériaux. Int. et Ext. Reprise si pas satisfaction. Notice, régérences et prix pour toute quantités. Etabl **UNIC-COLOR**. Service Z. F. 5 bis rue République, à **PUTEAUX** (pont Neuilly) Seine.

En vente à la librairie Lieutier

Mieux qu'avec le Panama ou les Savons en paillettes !

NETTOYEZ ET REMETTEZ A NEUF VOS VIEUX VETEMENTS AVEC LA

KABILOXYNE

le seul produit qui nettoie la laine sans la retrécir
enlève la graisse et les tâches sur tout tissus

1 fr. 50 le paquet

ENTRETENEZ VOS CHEVEUX FLOUS, FINS ET LUSTRÉS AVEC LE

CHAMPOING EL-KEBIR

détruit les pellicules, fortifie les cheveux, assainit le cuir chevelu, facilite l'ondulation.
1 fr. le Champoing

Droguerie P. BERNARD
52, Rue Droite - SISTERON
PRODUITS DE LA KABILINE

Toutes les fournitures à la
librairie-imprimerie Lieutier

OFFICE INDUSTRIEL et COMMERCIAL des ALPES
Ch. FÉVRIER, 28, Place des Marchands, MANOSQUE

AFFAIRES A SAISIR

BOULANGERIE dans jolie ville de la région. Production : 100 balles par mois. Jolie installation. Beau magasin. Loyer : 2000 francs par an. Bail : 10 ans. Prix demandé : 30.000 francs avec facilités.

BAR-TABACS dans jolie ville de la région. A enlever pour raison de santé. Recettes au bar : 300 francs par jour. Régie : 2.000 francs par semaine. Loyer : 2.000 francs par an. Bail à volonté. Prix à débattre : 65.000 francs avec 20,000 francs comptant. Facilités pour solde.

CAFÉ dans jolie ville des B.-d.-Rh. deux grandes salles, seul dans la localité. Travail obligatoire. Loyer : 1500 francs par an. Bail à volonté. Recettes : 325 francs par jour, peut faire davantage. Prix demandé : 40 000 francs avec 25.000 francs comptant.

Grand choix de fonds de commerce, propriétés de rapport et d'agrément dans toutes régions.

Ancienne Droguerie TURIN
H. Durbec, successeur
Rue de l'Horloge — SISTERON

Tous les produits pour les soins à donner aux bestiaux, pour l'entretien des arbres et de la vigne.

-:- SPECIALITE DE CAFES -:-

Location d'Automobiles
Les plus souples, les plus confortables

JEAN GALVEZ
—o— TELEPHONE 2. —o—
Rue de Provence — SISTERON

E. CASAGRANDE
DENTISTE, 10 place de l'Horloge, SISTERON

Consultations tous les jours sauf le Jeudi qu'il réserve pour St-Auban

---

Location d'Automobiles
-:- Voitures fermées et confortables -:-

A. ALLIBERT
CAFE DES ALLIES
Téléphone 3. *SISTERON.*

Garage des Alpes
Cours St-Jaume - SISTERON - Basses-Alpes

Soudure Autogène,

Location d'Automobiles,
Voitures et Camionnettes,
Fournitures - Huiles - Essence

VENTE
de voitures d'occasion remises à neuf. Travail soigné.

Réparations en tous genres.
Prix modérés

Aperçu de quelques modèles
Camionnette Ford 700 k. très grande carosserie 5,500 fr.
Normande 500 k. démarrage, écl. électriques 8,500 »
Frégoli 500 k. Torpédo 6 pl. sans transform. 6,500 »
Chassis Ford écl. dém. 6,500 »
Ford origine, 5 et 6 pl. dém. conduite intér. 8,500 »
Chassis 1 ton. 6 jantes demarrge écl. électriq. 8,500 »
Normande 1 tonne 10,500 »
Camion 1000, 1500 k. bâché. 4 vitesses 13.500 »

— Garage pour autos et camions —

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

Automobiles les plus solides

les moins chères à l'achat, les plus économiques à l'usage

Les modèles 1928

sont des merveilles

AGENCE EXCLUSIVE : GARAGE BUES.

atelier Mécanique de Réparations

AVEC OUTILLAGE PERFFCTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'execution — Prix moderés** Remorquage

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

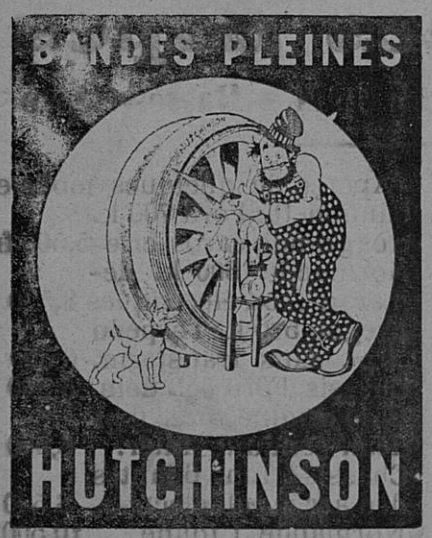

toutes dimensions en magasin

Mise en place
IMMEDIATE
par
presse hydraulique

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièces de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ
charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C. V.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire.

© VILLE DE SISTERON